

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN ARGENTON VIGOUX CELON dit "portes de Brenne"

De : Michel Bidaud <michel.bidaud.42@orange.fr>

Date : 24/11/2018 17:08

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite vous faire connaître mon avis sur la construction d'éoliennes industrielles en pleine campagne, gâchant un « point de vue » remarquable.

Il n'est de semaine où je ne traverse ce paysage avec le même plaisir depuis des décennies. De savoir que ceci va être abimé par des éoliennes est

pour moi un crève-coeur. Cette appellation poétique «Portes de Brenne » n'en est que plus cruelle.

Bien sûr, de cela tout le monde s'en moque dans les bureaux de la société qui va construire ces monstres, mais je tiens à le dire.

Je ne redirai pas les désagréments que devront subir les voisins proches mais aussi éloignés, vous les connaissez à longueur de récriminations sur vos

cahiers, mais de cela tout le monde s'en moque dans les bureaux de la société qui va construire ces monstres, mais je tiens à le dire.

Plus généralement, pourquoi détruire les harmonies des portes de Brenne? Pour fournir de l'énergie « propre »? Serait-ce là son seul intérêt?

Car cette énergie est intermittente et ne peut servir de base constante de fourniture d'électricité, comme l'est énergie fournie par les centrales nucléaires.

Car cette énergie n'est pas pilotable et ne peut-être utilisée pour pallier l'urgence d'une demande immédiate et accrue d'énergie électrique.

Un calcul simple montre qu'il faudrait en France dix fois plus de pylônes pour avoir une base minimale de fourniture électrique lorsque les

aérogénérateurs donneraient à plein. Par contre, il faudrait délester les réseaux lorsque cette production deviendrait excessive et non supportable.

Ce document officiel de RTE en est l'illustration. Avec un pic de production, ce jour, de 23 % sur les quelques 7000 éoliennes françaises (pour une

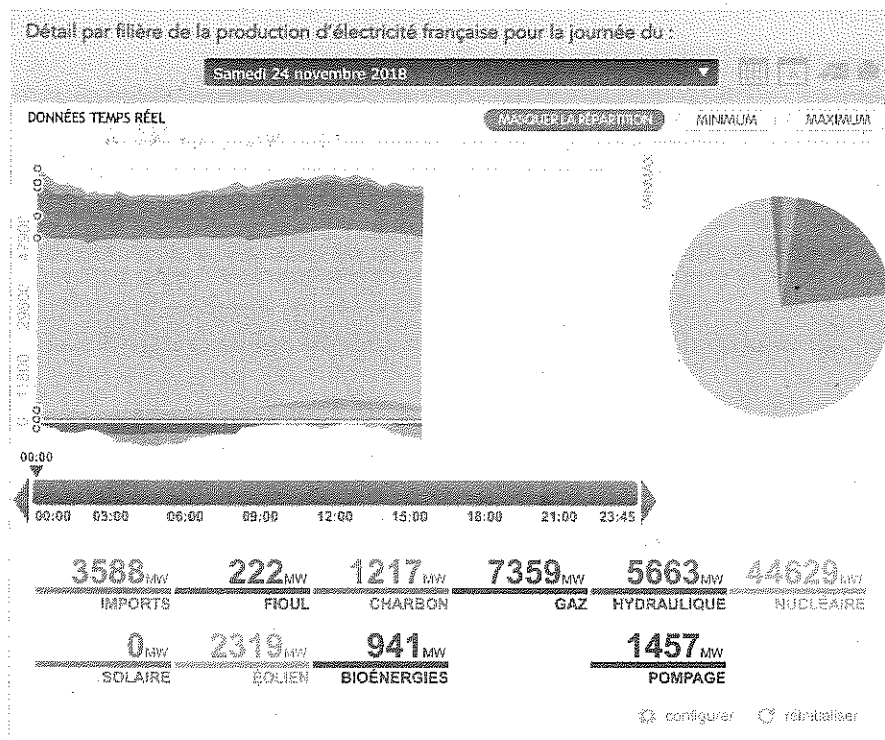
capacité de production installée de 13 700 MW) à 6 h du matin et de 11 % à 15 h, la démonstration est faite. Mais cela est inaudible par qui ne veut

l'entendre.

De cela, tout le monde s'en moque dans les bureaux de la société qui va construire ces monstres,

mais je tiens à le dire. Le seul but de ces installations

est de permettre à la société qui construit les éoliennes de satisfaire ses objectifs financiers. Elle n'en subira pas les soucis qu'elle provoquera.



Pour ces raisons et toutes celles que je n'ai pas détaillées, je souhaite que vous enregistriez mon opposition à ce projet en espérant que votre propre

avis soit aussi négatif.

Mais que vaut mon avis fasse aux intérêts financiers qui sont en jeu,

Croyez, Monsieur le Commissaire enquêteur en l'expression de mes sentiments distingués,

Michel Bidaud

Vieux berrichon

7, rue de la fontaine

Fougerolles

36170 La Châtre langlin

02 54 47 62 26

michel.bidaud.42@orange.fr

